

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 1, Bueregaass à Roder se caractérise comme suit :

La ferme est située dans l'Oesling, dans le petit village de Roder qui se développe dans la pente descendant des hauteurs de Marnach vers la vallée de l'Our. L'ensemble historique de la ferme est implanté de manière très marquante d'un point de vue urbanistique sur le croisement principal, en plein noyau de la localité. Ainsi, implantée immédiatement au bord de la rue, la façade occidentale de la ferme forme un front bâti de cette petite place (LHU).

La ferme (GEN) est composée d'une maison d'habitation flanquée au nord par des annexes agricoles de façon à former une ferme en longueur (Streckhof)(TYP). Au cours des siècles, de petites structures avaient été ajoutées en retour d'équerre, en fermant la cour au nord, mais entre-temps ces ajouts ont de nouveau été démolies. Des annexes (étables et grange) plus jeunes se développent en outre en face de la maison, de l'autre côté de la cour, mais elles ne présentent pas de valeur patrimoniale.

Déjà sur le premier plan cadastral, datant des environs de 1824, la situation de bâtiment en longueur est enregistrée telle quelle. Les bases de la maison (et des annexes y adossées) remontent donc au moins au début du XIX^e siècle. Cependant, il est possible que les premières structures soient plus anciennes. En effet, la composition et la structure de la maison sont plutôt typiques pour des constructions plus vieilles. Sur la carte de Ferraris (1771-1778), un immeuble se trouve dans les environs de la ferme actuelle. Il semble que cette construction soit orientée différemment, mais vu l'inexactitude de la carte de Ferraris, il est possible qu'au moins la maison d'habitation ait déjà été en place.

Tandis que la façade occidentale est semi-enterrée, due à la pente naturelle du terrain, la façade orientale est déterrée, donnant sur la cour. Cependant, aucune de ces deux façades ne comprend l'entrée, puisque celle-ci se trouve dans le pignon méridional de la maison. Il s'agit d'une ouverture de taille modeste, sans décoration, à côté des structures subsistantes du four à pain (TLP). Tandis que les encadrements chanfreinés des fenêtres du côté rue et du côté pignon sont caractéristiques pour le XIX^e/début XX^e siècles, les ouvertures du côté cour sont plus simples et probablement plus anciennes ; tous les encadrements sont en pierre naturelle (AUT/PDR).

La maison a conservé sa structure bâtie historique, comprenant les murs porteurs en pierre locale, le fumoir (Haascht), les divisions horizontales et verticales en pierre locale et en bois, ainsi qu'une partie de la charpente (AUT/PDR). À l'intérieur, la maison a également conservé des éléments de finition historique tels que : les revêtements de sol en bois, un évier encastré, une armoire encastrée (Takeschaf), des portes avec chambranles en bois, un escalier en bois ou encore une armoire sur mesure (plus jeune) servant de division entre deux pièces (AUT/PDR).

L'annexe agricole est une grange en hauteur (Hochscheune), typique pour l'architecture rurale de l'Oesling, accessible par la rue (TLP). Dû à la pente naturelle du terrain il n'y avait pas besoin d'une rampe (Scheierbreck). De l'autre côté, vers la cour, se trouvent les accès aux anciennes étables situées sous la grange. Les structures bâties sont toujours en place, bien que de nouveaux murs aient été placés devant les anciennes structures en pierre locale (TLP). Les ouvertures sont caractéristiques pour ce genre d'immeuble, à savoir des fenêtres, portes et portails d'accès et d'aération/éclairage, de taille et de forme adaptées à la fonction. Les baies ne présentent pas d'encadrements (PDR/TLP), certaines remontent à la période de construction, d'autres ont été ajoutées vers le milieu du XX^e siècle.

La ferme, notamment la maison d'habitation, a conservé la majorité de sa structure bâtie historique remontant au moins au début du XIX^e siècle. En outre, une très grande partie des éléments de finition de la maison sont toujours en place. La simplicité étant tout à fait caractéristique non seulement de la période de construction mais aussi de la région. En effet, l'architecture historique rurale de l'Oesling était toujours signée par la simplicité. Par conséquent, en témoignant de l'architecture traditionnelle et en marquant la localité de Roder également sur le plan urbanistique, la ferme présente d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique un intérêt public à être protégée.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), typicité du lieu ou du paysage (TLP), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 1, Bueregaass à Roder (no cadastral 29/1099). 10 voix pour un classement et 1 abstention.

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Claude Clemes, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 22 janvier 2025